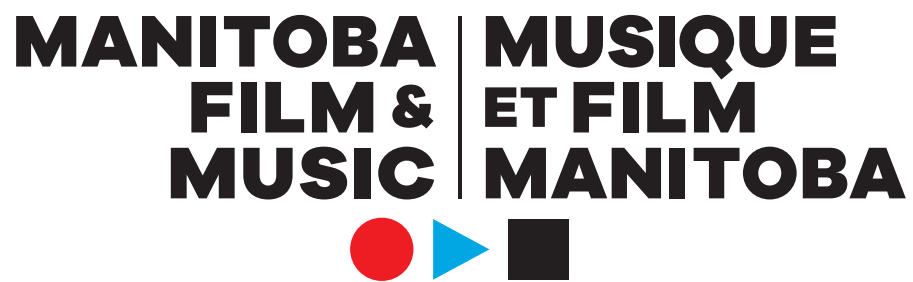


GUIDE DES NORMES SUR L'UTILISATION DU LOGO DE
MUSIQUE ET FILM MANITOBA

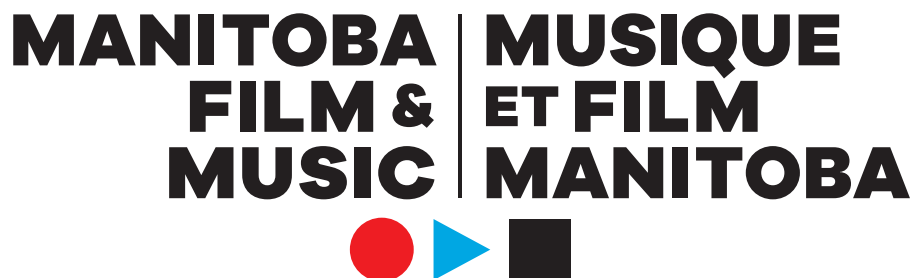


GUIDE DES NORMES SUR L'UTILISATION DU LOGO DE MUSIQUE ET FILM MANITOBA

VARIANTES DU LOGO

1. VERSION BILINGUE
2. VERSION FRANÇAISE
3. VERSION ANGLAISE
4. VERSION EN NOIR
5. VERSION EN BLANC (INVERSÉE)
6. VERSION COULEUR INVERSÉE

1.



2.



3.



4.



5.



6.



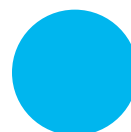
COULEURS



CMJN: 0 / 0 / 0 / 100
RVB: 0 / 0 / 0
PMS: PANTONE BLACK C
HEX: #000000



CMJN: 0 / 100 / 100 / 0
RVB: 227 / 28 / 36
PMS: PANTONE 1788 C
HEX: #ED1C24



CMJN: 81 / 12 / 0 / 0
RVB: 0 / 168 / 227
PMS: PANTONE 2995 C
HEX: #00A8E3

GUIDE DES NORMES SUR L'UTILISATION DU LOGO DE
MUSIQUE ET FILM MANITOBA

TYPOGRAPHIE

GALANO GROTESQUE

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adip isicing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. 1234567890!@#\$\$%^&*()

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adip isicing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. 1234567890!@#\$\$%^&*()

PRÉCISIONS RELATIVES AU LOGO

Dans certaines applications, la taille du logo doit être petite. Afin de préserver la lisibilité et l'identité de marque, la taille du logo ne doit jamais être inférieure à 0,5 pouce. Dans le cas des applications pour le Web, cette taille minimale équivaut à 36 pixels à 72 ppp. Le symbole et le logotype ne doivent jamais être redimensionnés indépendamment et leurs proportions relatives doivent être respectées. Afin qu'il n'obtienne jamais une apparence désagréable, toute remise à l'échelle du logo doit se faire modérément et en y prêtant une attention particulière.

Afin d'assurer un impact visuel optimal dans toutes les applications, le logo doit être entouré d'une zone de protection — un espace devant être exempt de tout autre élément graphique.



Zone de protection minimale entourant le logo



Hauteur minimale de 0,5 pouce lors de l'impression



Hauteur minimale de 36 pixels à l'écran

GUIDE DES NORMES SUR L'UTILISATION DU LOGO DE MUSIQUE ET FILM MANITOBA

UTILISATION DU LOGO

Le logo de Musique et film Manitoba ne doit en aucun cas être altéré et doit toujours rester intact.
NE PAS :

✗ Étirer/comprimer



✗ Déformer



✗ Incliner/faire pivoter



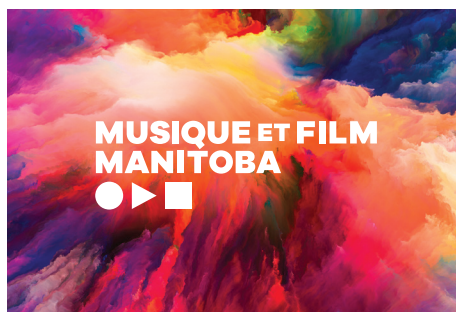
✗ Mettre en filigrane



✗ Changer les couleurs



Recommandation lorsque le logo est superposé à une image :



Utiliser la version du logo la plus appropriée, afin d'obtenir le plus de contraste et la meilleure lisibilité en fonction de l'image sur laquelle le logo est placé.